

« Si encore on eût trouvé la *Petite-Hermine* à l'endroit même où les sauvages la dépouillèrent, c'est-à-dire à l'entrée du ruisseau Lairet ! Mais non, c'est à cinq cents pas plus loin, à l'embouchure d'un autre ruisseau, beaucoup plus rétréci que l'autre, et où la marée montante ne pouvait pas facilement la transporter, et les sauvages encore moins. Il va de soi que si les flots montants de la rivière Saint-Charles devaient remuer ce fond de navire, ce ne pouvait être qu'en l'enfonçant en amont de la rivière Lairet. En supposant qu'il aurait suivi la marée descendante, après avoir remonté (?) le cours du Lairet, il allait se perdre dans le Saint-Laurent...

« Champlain a tout vu de ses yeux : fossés, débris de fortifications, vestiges de cheminée et de logement, et, bien qu'il semble établi que ce fut l'endroit où Jacques Cartier hiverna, il n'aperçut pas de carcasse de navire.

« Le frère Sagard Théodat parle de l'endroit appelé communément le Fort de Jacques Cartier, mais aucunement de la *Petite-Hermine* ou de tout autre vaisseau abandonné en cet endroit. »

Le fait de n'avoir retrouvé qu'une carène de navire ne concorde-t-il pas exactement avec la tradition ? Tous ceux qui étaient présents quand ces débris de navire, vestiges d'un autre âge, ont été extraits des vases de la rivière Saint-Michel, certifient que la partie supérieure de la coque manquait. N'est-il pas raisonnable de supposer alors que les aborigènes après avoir démembré jusqu'à la ligne de flottaison le navire dont Jacques Cartier leur avait fait présent, le voyant couler, l'ont abandonné avec cette insouciance qui est le caractère distinctif de leur race ? Pourquoi, pu reste, ces sauvages que l'on nous dépeint comme si rapaces et si avides de ferrailles auraient-ils plutôt épargné la carène de navire trouvée en 1843 que celle de la *Petite-Hermine* ?

On aurait tort aussi d'invoquer l'action destructive du temps pour prouver que la carène trouvée dans le lit de la rivière Saint-Michel ne pouvait appartenir au navire de Jacques Cartier, si on tient compte de ce que, étant faite de chêne, elle était, de plus, enfouie sous près de six pieds de vase, car personne n'ignore que dans de telles conditions et privés du contact de l'air certains bois, le chêne surtout, ne subissent pas les effets de la décomposition. La coque de la *Petite-Hermine*, a tout aussi bien pu résister à l'action destructive de trois siècles que les pilotis sur lesquels reposent un grand nombre d'édifices remarquables dans les villes de Hollande et à Venise particulièrement, dont la construction remonte à la plus haute antiquité.

Si, comme il n'y a pas à en douter, la carène en question a été dé-